

Réunion des directeurs de département – 25 mai 2007

I. INFORMATIONS GENERALES

Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a rencontré les membres de la CPU le 24 mai. Son directeur de cabinet sera Philippe Gillet, directeur de l'École Normale Supérieure de Lyon. La Ministre a évoqué la complexité du système universitaire, l'émiettement des responsabilités et des missions, et les difficultés engendrées par la multiplicité des acteurs. Elle en déduit la nécessité de construire une structure de formation plus lisible, de clarifier les missions, d'identifier les responsables et d'accroître la qualité de la formation. Le budget du ministère devrait augmenter de 50 % d'ici la fin du mandat présidentiel.

La loi d'autonomie des Universités sera votée cet été. Valérie Pécresse a annoncé quatre autres chantiers prioritaires :

- les conditions de vie étudiante ;
- la carrière des personnels de l'Université ;
- les conditions matérielles d'exercice des Universités ;
- le statut des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs.

Claire Dupas ajoute que deux chargés de mission pour l'enseignement supérieur ont été nommés : Jean-Marc Monteil auprès du Premier Ministre ; Bernard Belloc auprès du Président de la République.

II. CAMPAGNE 2007 DU BQE

Eric Savattero a notifié les résultats du BQE aux directeurs de département. Les financements alloués ont été transférés aux départements.

Eric Savattero rappelle que les départements doivent co-financer les équipements demandés dans le cadre du BQE.

Eric Savattero a constaté une diminution du nombre de projets déposés. Si les demandes restaient stables l'année prochaine, une partie des crédits affectés au BQE pourrait être consacrée à la rénovation de l'amphithéâtre Tocqueville.

Claire Dupas rappelle que le BQE n'a pas vocation à financer l'installation de nouveaux enseignants (bureau, matériel informatique...).

Eric Savattero demande aux directeurs de département de lui communiquer un rapport d'utilisation des crédits reçus l'année dernière dans le cadre du BQE. Le bilan sera en effet communiqué au Conseil scientifique.

III. BUDGET PEDAGOGIQUE 2007-2008

Eric Savattero propose de calquer les déclarations d'heures complémentaires sur le rythme semestriel de l'année scolaire. Les directeurs de département lui remettront leur budget prévisionnel dans la première moitié du mois de juillet. Une réactualisation aura lieu fin septembre/début octobre avec les indications précises des directeurs de département. Puis deux déclarations de service fait seront transmises à Eric Savattero à la fin de chaque semestre, pour un paiement effectué en mars et en août.

IV. DIPLOME DE L'ÉCOLE

Catherine Baratti précise que le diplôme de l'ENS de Cachan est un nouveau grade de l'École, avec une mention pour chaque département. Il contient trois parcours (première année, deuxième année, troisième année). Les candidats au diplôme peuvent s'inscrire de une à quatre fois à cette formation, validant chaque année certains items du diplôme.

Chaque parcours comprend les éléments suivants :

- la formation de base (licence, M1, M2, année de préparation au concours de l'agrégation, stage industriel ou de recherche) ;
- le complément de formation du département ;
- les formations communes, liées aux missions de l'École (stage pédagogique, tutorat, préparation aux concours des grands corps de l'État...) ;
- les compétences en langues étrangères et informatiques ;

- les activités multidisciplinaires ou d'ouverture culturelle (activité musicale, sportive, vie associative...).

Les enseignements communs du diplôme de l'ENS seront pré-renseignés sur le module ScolPédagogie. Il appartiendra à chaque département d'adapter ensuite le cursus. Une formation sera dispensée à cet effet aux secrétaires de département les 12 et 13 juin 2007.

Le diplôme sera présenté aux élèves le 5 juin à 18 heures 30.

Clotilde Lambert indique que 97 élèves étaient inscrits à une activité sportive en 2006/2007. 10 n'ont pas validé leur année. Les critères de validation sont l'assiduité, la progression et l'investissement. Clotilde Lambert constate que deux départements seulement incitent les élèves à suivre l'option sport : 70% des inscrits sont issus des départements Génie mécanique et Génie civil. Elle regrette que la pratique sportive ne soit pas ouverte dans tous les départements.

Claire Dupas rappelle que le jeudi après-midi doit être réservé aux activités sportives et aux conférences d'intérêt général dans tous les départements.

Catherine Baratti ajoute que l'option sport pourra désormais être validée dans le cadre du diplôme de l'École. Elle suggère à Clotilde Lambert de se mettre en relation avec l'Antenne de Bretagne afin que l'option sportive soit également ouverte sur le campus de Ker Lann.

V. QUESTIONS DIVERSES

A. Concours

Eric Savattero demande aux directeurs de département d'être très vigilants à l'égard des sujets de concours. Une épreuve du concours D1 a en effet fait l'objet d'une contestation : l'intégralité d'un exercice est issu du site de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

Un taux d'absentéisme élevé a été constaté au concours PSI (20%). Il s'explique certainement par le calendrier des épreuves (ENS parmi les dernières écoles).

B. Concours des Mines

Claire Dupas annonce que le corps des Mines est désormais ouvert aux élèves de 3^e et 4^e années des quatre ENS, et plus particulièrement aux scientifiques. La direction a reçu les représentants de l'École des Mines, qui ont précisé le déroulement du concours réservé aux normaliens. Celui-ci comportera d'abord une épreuve d'admissibilité, durant laquelle le normalien exposera ses travaux effectués à l'ENS. Puis l'épreuve d'admission consistera en un grand oral portant sur des questions de culture générale et la motivation de l'élève.

Des représentants des Mines présenteront le corps aux élèves et aux enseignants à la rentrée. Une réunion sera en outre destinée spécifiquement aux candidats au concours des Mines.

Le seul corps qui demeure fermé aux élèves de l'ENS de Cachan est celui des télécoms.

Luc Bougé souhaite que l'ensemble des corps ouverts aux normaliens soit récapitulé sur l'Intranet.

Cécile Durieu demande que les directeurs de département soient systématiquement informés de la candidature de leurs élèves à ces concours.

C. HDR

Un arrêté du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 11 avril 2007 (Journal Officiel du 8 mai 2007) autorise les quatre ENS à délivrer l'habilitation à diriger des recherches. Thierry Maurin et Jean-François Roch travaillent à la mise en place d'une procédure propre à l'École, qui devra être validée par le Conseil d'administration et le Conseil scientifique. Thierry Maurin recueillera l'avis de directeurs de département de chacun des secteurs disciplinaires. Des questions devront être tranchées : faut-il imposer un minimum de publications ? L'ENS doit-elle accepter les candidatures extérieures ? Etc.

Les directeurs de département peuvent communiquer leurs remarques à Thierry Maurin.

C. Informations générales

- L'École sera **fermée** le lundi de Pentecôte, et du 4 au 19 août 2007. Les personnels doivent tous être en congés durant ces périodes.

- Une réunion d'information sur le site Web se tiendra le 5 juillet à 14 heures dans l'amphithéâtre Curie.

- Le 14 juin 2007 à 16 heures aura lieu le premier carrefour des Jeunes talents. Cette cérémonie se déroulera dans le cadre du 20^e anniversaire de l'ENS de Cachan et récompensera des élèves, enseignants, chercheurs qui se sont distingués dans les domaines scientifique, sportif, culturel ou humanitaire au cours des sept dernières années. Claire Dupas demande aux directeurs de département d'être présents ou de se faire représenter.

- Prix Irène Joliot-Curie 2007 : la date limite de dépôt des candidatures est le 15 juin 2007. Ce prix est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. Quatre prix seront décernés : « Parcours femme entreprise », « Jeune femme scientifique », « Femme scientifique de l'année » et « Mentorat ».

Validation le 31 mai 2007 par Eric Savattero